



La publication de cette brochure s'inscrit dans le cadre du programme d'actions de la Ville de Neuchâtel en faveur d'une mobilité durable.

En complément de la marche et des transports en commun, le vélo est un moyen de déplacement rapide, écologique et avantageux.

30 minutes d'exercice par jour contribue au bien-être et permet de rester en pleine forme.

50% des trajets en voiture sont inférieurs à 5 km !

# La ville à vélo

## Plan avec temps de parcours



Le bureau du délégué communal à la mobilité  
[infomobilite@ne.ch](mailto:infomobilite@ne.ch) [www.neuchatel-mobilite.ch](http://www.neuchatel-mobilite.ch)

Avec la participation de:

